

Le Saint-Jérôme

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Une nouvelle ville pour mieux vous servir

AVRIL 2002
VOLUME 1 • NUMÉRO 1

Votre nouveau bulletin municipal

Plus vite, plus haut, plus fort

En cette période post-olympique, alors que nos athlètes sont revenus de Salt Lake City chargés de médailles et d'honneurs, un marathon se poursuit dans l'ombre des édifices municipaux de Saint-Jérôme : celui des employés qui ont entrepris au début de janvier 2002 de réorganiser et d'harmoniser les services de la nouvelle ville. Ensemble, ils ont réalisé des performances exceptionnelles et méritent de monter sur les podiums du travail bien fait.

Secteur
Lafontaine

C'est d'abord à l'interne que la *re-crédation* de notre ville se vit tous les jours, mais pour en informer les citoyennes et les citoyens, premiers intéressés et bénéficiaires de ce remue-ménage, voici votre nouveau bulletin municipal *Le Saint-Jérôme*. Nous espérons qu'il répondra aux questions que peut se poser toute personne qui vit dans le secteur Bellefeuille, Lafontaine, Saint-Antoine ou Saint-Jérôme.

Ce tout premier numéro vous renseignera notamment sur la nouvelle structure municipale et l'intégration des services des quatre secteurs, les édifices municipaux qui changent de vocation et ceux qui conservent la même, le nouveau logo et la collecte sélective à Lafontaine. ■

Secteur
Bellefeuille



Secteur
Saint-Jérôme

Secteur
Saint-Antoine





Message du maire

Faites un vœu !

Chers citoyennes et citoyens,

Faisons un vœu, car j'ai le plaisir de m'adresser à vous pour la première fois dans les pages de ce nouveau bulletin municipal intitulé *Le Saint-Jérôme*.

Ce bulletin vous sera d'une grande utilité pour suivre de près l'actualité municipale, ce qui est d'autant plus important en cette période de transition et de réorganisation au sein de la nouvelle ville. Je vous encourage à le consulter régulièrement pour connaître les activités et l'avancement des différents projets en cours.

Par ailleurs, j'ai grand plaisir à constater que la nouvelle ville est porteuse de bonnes nouvelles, notamment sur le plan des taxes, de la culture et du sport. La gratuité des services dispensés par nos bibliothèques et la baisse importante des coûts d'inscription aux activités sportives font déjà de nombreux heureux.

Je tiens à souligner l'extraordinaire souplesse avec laquelle nous avons opéré jusqu'ici la réorganisation des ressources humaines et matérielles de la ville. À ce sujet, je remercie tout particulièrement le personnel de chacune des anciennes villes, dont la collaboration et l'efficacité sont dignes d'éloges.

Enfin, souhaitons ensemble que ce bulletin soit le reflet d'une ville toujours plus grande, plus belle et plus prospère que jamais. C'est notre défi, celui d'une ville nouvelle où nous nous reconnaissons avec un sentiment de fierté bien légitime. ■

Le maire
Marc Gascon

Le comité exécutif et les commissions • *Diviser la tâche pour multiplier l'efficacité*

La Ville, dont le Conseil compte désormais 14 conseillères et conseillers, s'est dotée d'un Comité exécutif, conformément au processus décisionnel des organisations municipales de même taille. Le maire, M. Marc Gascon, et MM. les conseillers Yves Legris et Martin Camirand y siègeront. Par ailleurs, la Ville a confié à sept commissions municipales le rôle d'étudier et d'analyser les problématiques dans des domaines administratifs spécifiques pour recommandation au Conseil. ■

Le conseil de ville



Yves Legris
Quartier n° 1
Membre du Comité exécutif



Robert Rioux
Quartier n° 2
Président de la Commission sports et loisirs



André Tousignant
Quartier n° 3
Président de la Commission travaux publics



Louise Bouchard
Quartier n° 4
Présidente de la Commission affaires communautaires



Marcel Lachance
Quartier n° 5
Président de la Commission affaires culturelles



Guy Lalande
Quartier n° 6
Président de la Commission urbanisme



Sylvain Gagné
Quartier n° 7
Président de la Commission sécurité publique



Manon Labrèche
Quartier n° 8
Présidente de la Commission transport



Robert Carrière
Quartier n° 9



Michèle Cécilier
Quartier n° 10



Richard Forest
Quartier n° 11



Martin Camirand
Quartier n° 12
Membre du Comité exécutif



Pauline Cyr
Quartier n° 13



François Boyer
Quartier n° 14

Les faits saillants du premier budget

- Un budget de 62,7 M\$.
- Le budget regroupé des quatre villes représente une économie de 1 M\$.
- Le fardeau global des contribuables de la nouvelle ville diminue de 1 %.
- Plus particulièrement dans le secteur Saint-Antoine, la baisse moyenne est de 4,6 %.
- Dans le secteur Saint-Jérôme, la baisse moyenne est de 3,1 %.
- Pour le secteur Lafontaine, la hausse est de 0,2 %. Elle aurait été de 1,8 % sans le regroupement.
- Dans le secteur Bellefeuille, le regroupement a pour effet de réduire l'augmentation de 7,1 % à 3,1 %.

Un nouveau compte de taxes

À titre d'exemple, voici l'impact du regroupement et du nouveau rôle d'évaluation sur le compte de taxes d'une propriété évaluée à 100 000 \$ en 2001 excluant les taxes d'améliorations locales.

		Pour une résidence unifamiliale dont l'évaluation moyenne au rôle d'évaluation est de :		TOTAL DES TAXES
BELLEFEUILLE (immeubles desservis)	2001	100 000 \$		1 378 \$
	2002	Avant regroupement	106 700 \$*	1 509 \$
		Après regroupement	106 700 \$	1 454 \$
BELLEFEUILLE (immeubles non desservis)	2001	100 000 \$		1 225 \$
	2002	Avant regroupement	106 700 \$*	1 323 \$
		Après regroupement	106 700 \$	1 262 \$
LAFONTAINE	2001	100 000 \$		1 385 \$
	2002	Avant regroupement	104 300 \$*	1 473 \$
		Après regroupement	104 300 \$	1 446 \$
SAINT-ANTOINE	2001	100 000 \$		1 680 \$
	2002	Avant regroupement	100 000 \$	1 647 \$
		Après regroupement	100 000 \$	1 604 \$
SAINT-JÉRÔME	2001	100 000 \$		1 821 \$
	2002	Avant regroupement	103 000 \$*	1 870 \$
		Après regroupement	103 000 \$	1 803 \$

* Valeur de la même propriété majorée de l'augmentation moyenne du rôle d'évaluation.

Programme triennal d'immobilisations 2002, 2003 et 2004

Le conseil municipal de Saint-Jérôme a adopté le 19 février 2002 le Programme triennal d'immobilisations 2002, 2003 et 2004. Les projets ont été établis en fonction du dernier Programme d'infrastructures Québec Municipalités, nommé Action gouvernementale immédiate de relance (AGIR), qui permet d'obtenir des subventions de 50 % pour certains travaux. Les dépenses d'infrastructures projetées ainsi que les dépenses relatives aux bâtiments, véhicules et équipements de toutes sortes porteront le total, pour les trois années, à 64 922 300 \$, dont 21,7 millions \$ en 2002.

Prévisions budgétaires

Activités financières • Exercice se terminant le 31 décembre 2002

Revenus	\$
Taxes	43 762 500
Paiements tenant lieu de taxes	4 085 600
Autres revenus de sources locales	7 045 700
Transferts	7 851 700
	62 745 500

Dépenses de fonctionnement	\$
Administration générale	6 938 600
Sécurité publique	10 868 700
Transport	10 560 500
Hygiène du milieu	6 046 200
Santé et bien-être	170 700
Aménagement, urbanisme et développement	1 971 600
Loisirs et culture	6 831 700
Frais de financement	8 481 500
	51 869 500

Autres activités financières	\$
Remboursement de la dette à long terme	10 543 800
Transfert aux activités d'investissement	863 800
	63 277 100

Excédent (déficit) des activités financières avant affectations	\$
	(531 600)

Affectations	\$
Surplus (déficit) accumulé non affecté	576 300
Surplus accumulé affecté	150 000
Réserves financières et fonds réservés	
virement de	28 100
(virement à)	222 800
	531 600

À compter du 5 avril, collecte sélective dans le secteur Lafontaine

Les Laurentides n'ont pas besoin d'une montagne supplémentaire

Au Québec, chaque personne produit en moyenne 418 kg de matières résiduelles domestiques par année, ce qui signifie que la population de la nouvelle ville de Saint-Jérôme en produit environ 25 392 246 kg... de quoi ajouter en peu de temps une montagne de belle taille au paysage laurentien. Heureusement, il y a la collecte sélective et le recyclage.

Ayant promis d'étendre au secteur Lafontaine le programme de collecte porte-à-porte des matières recyclables, que l'on retrouvait dans les trois autres secteurs, la nouvelle Ville de Saint-Jérôme vient d'annoncer « mission accomplie », allongeant ainsi la liste des bonnes nouvelles déjà reçues dans les domaines des bibliothèques, des activités sportives et des services de protection contre les incendies, entre autres.

Selon le contrat qui sera octroyé pour la collecte, le transport, le tri et la récupération des matières recyclables de la Ville de Saint-Jérôme, secteur Lafontaine, les citoyens concernés bénéficieront d'une collecte par semaine. La Ville a déjà distribué à cet effet des bacs de récupération d'une capacité de 64 litres.

Voici ce qu'on doit y mettre :

- **Papier et carton** : journal, annuaire, circulaire, magazine, catalogue, dépliant, carton ondulé ou plat, papier blanc ou de couleur, facture et enveloppe, sac d'épicerie brun, etc.

Attention : vider boîte et défaire, exclure styromousse et sac en plastique, ne pasficeler, ne pas mouiller.

- **Verre** : bouteille et contenant divers.

Attention : enlever bouchons et étiquettes, rincer et égoutter, exclure verre brisé.

- **Métal** : boîte de conserve, canette, feuille et contenant en aluminium, etc.

Attention : enlever capsules et anneaux, rincer et égoutter.

- **Plastique** : contenant de yogourt, javel, boisson gazeuse, savon, etc., en plastique rigide.

Attention : enlever bouchons, rincer et égoutter.

Et ce qu'on ne doit pas y mettre :

- Sachet de sauce, de lait ou de jus, carton plastifié ou ciré, papier carbone, papier peint, essuie-tout et papier mouchoir, couche jetable, papier ou carton souillé de graisse, d'huile, de peinture ou d'aliments.
- Contenant de produit dangereux, ampoule électrique et tube fluorescent, vitre, miroir, pare-brise, cristal, produit Pyrex, porcelaine et autre vaisselle, flacon de parfum et de produit de beauté.
- Contenant de peinture, solvant ou bombe aérosol, pile et batterie, sac métallisé de croustilles, soupe, etc., clou, lame de rasoir, fil métallique, chaudron, cintre de métal, métal rouillé, pièce mécanique et d'automobile, électroménager.
- Pellicule et sac en plastique, assiette et ustensile en plastique, contenant d'essence, huile, solvant, polystyrène, panier à linge, tuyau d'arrosage, toile de piscine.
- Tout objet composé de plusieurs matériaux est proscrit, comme poupée, jouet, rasoir jetable, etc.

Un dépliant explicatif, spécial collecte sélective, a été distribué dans le secteur Lafontaine par la Ville de Saint-Jérôme.

Le *Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles* fixe pour 2008 un objectif de récupération de 60 % du verre, du plastique, des fibres et du métal potentiellement récupérables. Or, une étude effectuée au cours de l'année 2000 montrait que dans les habitations desservies par des programmes de porte en porte, plus de la moitié des matières résiduelles domestiques recyclables étaient récupérées, ce qui s'approchait déjà de l'objectif. On peut en conclure que la sensibilisation et l'information ont eu l'impact recherché et qu'il est bénéfique pour la population de continuer sur cette voie.

Dans du secteur Lafontaine, la collecte régulière aura lieu le vendredi entre 7 h et 17 h. L'été, de la première semaine de juin à la première semaine de septembre, elle aura lieu le mercredi. Le bac devra être déposé en bordure de la rue à partir de 20 h la veille du jour de la collecte ou avant 7 h le matin le jour même. Toute journée de collecte qui coïncide avec un jour férié est reportée à la journée ouvrable suivante. Dans les autres secteurs, les horaires existants demeurent inchangés. ■



L'intégration des ressources humaines

Une place pour chaque personne et chaque personne à sa place

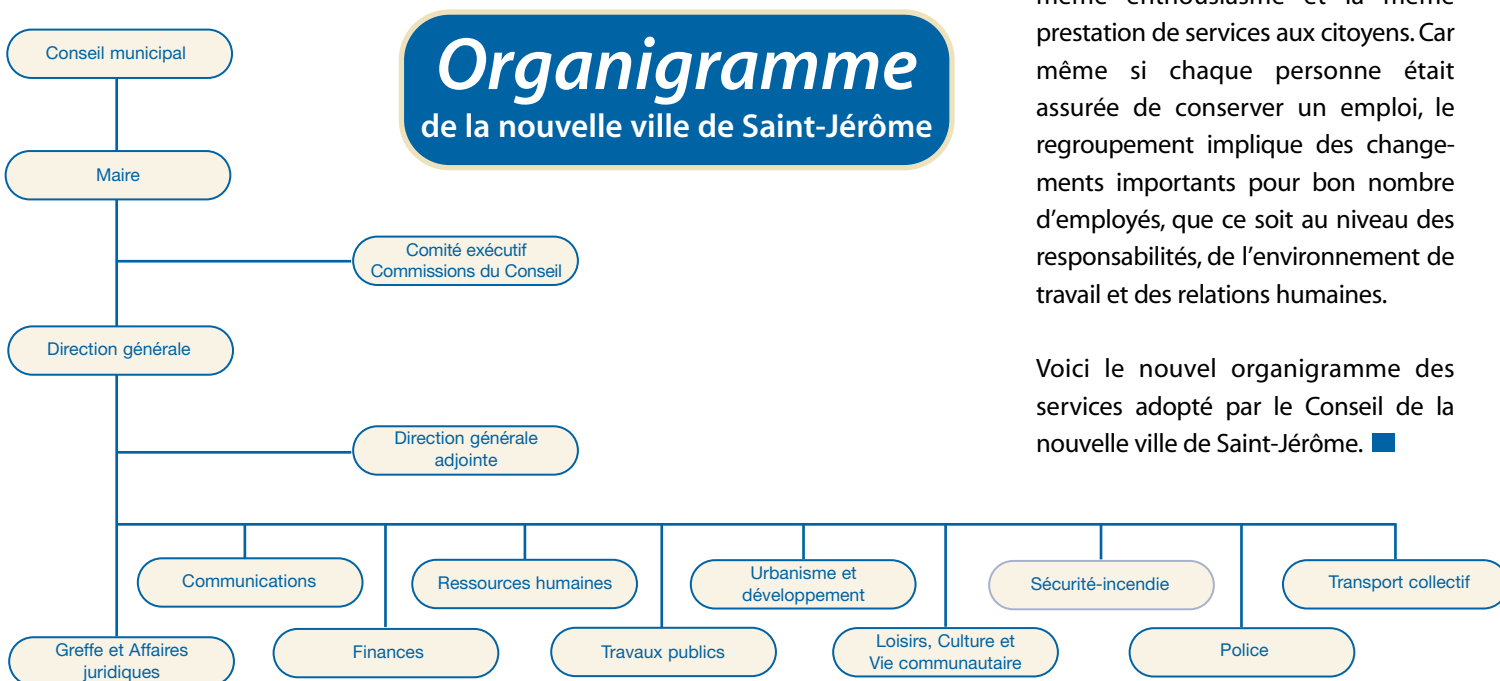
Probablement la tâche la plus délicate à réaliser, l'intégration des employés des quatre municipalités au sein de la nouvelle ville a été complétée avec succès et dans une belle harmonie. À tel point que Saint-Jérôme est l'une des seules villes regroupées qui n'a pas eu besoin de recourir à des instances supérieures pour conclure des protocoles d'intégrations, et ce, grâce à une collaboration exemplaire entre les représentants d'employés, les membres du Comité de transition et le Service des ressources humaines.

Le défi était pourtant de taille. La nouvelle ville devait créer une nouvelle structure administrative et affecter les 500 employés réunis au sein de 23 associations, nantis de 14 contrats de travail et provenant des quatre municipalités, de la MRC Rivière-du-Nord, du transport en commun (CIT local) et de la régie de police.

L'exercice comportait notamment la négociation d'ententes avec huit groupes syndicaux accrédités, sans compter les contrats de travail avec une bonne centaine d'employés occasionnels et saisonniers, ainsi que l'uniformisation des conditions de travail.

Dans ce processus d'intégration, il faut saluer la bonne volonté des employés qui vivent la transition en offrant le même enthousiasme et la même prestation de services aux citoyens. Car même si chaque personne était assurée de conserver un emploi, le regroupement implique des changements importants pour bon nombre d'employés, que ce soit au niveau des responsabilités, de l'environnement de travail et des relations humaines.

Voici le nouvel organigramme des services adopté par le Conseil de la nouvelle ville de Saint-Jérôme. ■



Un nouveau logo pour la nouvelle ville

Montre-moi ta signature et je te dirai qui tu es

De tous les messages qu'une Ville peut émettre, le logo est le plus bref et celui qui a le plus de visibilité. Le logo est de toutes les annonces, de tous les affichages, de tous les imprimés publiés par la Ville. On le voit partout, d'où sa grande importance. Par les choix de couleurs, de formes et de symboles qui ont présidé à sa création, la Ville révèle ses valeurs dominantes. Voilà pourquoi de tous les messages

qu'une Ville peut émettre, le logo est le plus difficile à concevoir. Et comme si cela ne suffisait pas, il faut encore prendre en considération le respect des règles de la pertinence, de la clarté, de l'esthétique, et celles des applications techniques extrêmement variées auxquelles il est destiné.

La Ville de Saint-Jérôme va donc demander à des experts de créer un logo capable de dire qui elle est avec

force et vérité, et de favoriser le sentiment d'appartenance que nous voulons créer. Dans ce but, elle a invité trois firmes spécialisées à lui présenter leurs soumissions. La firme choisie devra posséder de l'expérience en ce domaine et des compétences éprouvées. C'est en juillet que la firme retenue devra avoir complété son travail. ■

Les édifices municipaux

Pour vous servir avec adresse.

Les édifices municipaux des quatre secteurs se partagent la prestation des services rendus à la population et les fonctions administratives. Certains ont conservé leur rôle initial, d'autres en ont reçu de nouveaux. L'ensemble constitue un réseau de ressources humaines et matérielles optimal, qui vous assure les meilleurs services possible où que vous soyez situé sur le territoire.

Les points de service de la nouvelle ville

Centre administratif de Saint-Jérôme



L'édifice du 10, rue Saint-Joseph regroupe la mairie, la direction générale, le greffe et les affaires juridiques, les finances, les ressources humaines, le transport collectif (administration) le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

Services techniques et garages municipaux



Les services techniques et le garage municipal localisé au 670, rue Trudel, conserveront le même emplacement.



Le garage municipal du secteur Saint-Antoine, 785, 15^e Avenue Sud, abritera les équipes mixtes préposées aux égouts, à l'aqueduc et à la voirie.



Les ateliers du garage municipal du secteur Bellefeuille, 965, des Lacs, assumeront le même rôle qu'autrefois.

Hôtel de ville de Saint-Jérôme



L'hôtel de ville de Saint-Jérôme, situé au 280, rue Labelle abrite également la cour municipale.

Protection contre les incendies



La caserne du secteur Saint-Antoine, 967, 24^e Avenue, conservera ses équipements et ses équipes de pompiers.



Les équipes de lutte contre les incendies installées au 685, rue Trudel demeureront à la même adresse.



La caserne du secteur Bellefeuille, 999, rue de l'Église demeure en service et bénéficiera éventuellement de rénovations. Elle sera dotée adéquatement en matériel et des équipes à temps partiel y seront affectées.

Service de l'urbanisme



Cet édifice, sis au 70, 106^e Avenue, abritait l'hôtel de ville et le service des loisirs de l'ex-ville de Lafontaine. Le service de l'urbanisme de la nouvelle ville y sera logé au grand complet.

Service de police



Les services de police de la nouvelle ville demeureront concentrés dans cet immeuble, au 675, rue Trudel.

De nouvelles vocations



L'avenir de l'ancien hôtel de ville de Saint-Antoine demeure inconnu parce que le bâtiment s'avère peu fonctionnel. Aucun service n'y sera dispensé.



L'ancien hôtel de ville de Bellefeuille aura une autre vocation et pourrait revivre éventuellement comme centre communautaire.



Situé au 33, 104^e Avenue, le garage municipal de Lafontaine sera fermé et vendu pour protéger la qualité de vie des résidents du secteur car le bâtiment est situé dans un quartier résidentiel.

Des rues qui changent de nom

Ne le répétez à personne ! En toponymie la répétition est à éviter. Deux rues du même nom dans la même ville, par exemple, est source de confusion pour les postiers, les visiteurs, les services d'urgence, etc. En ce domaine, l'exclusivité est mère de l'orientation.

Dans la foulée du regroupement municipal, nous allons donc devoir procéder à la révision de notre toponymie et changer quelques noms de rues. Selon le *Rapport sur les homonymes de l'index des rues de la ville de Saint-Jérôme*, préparé par le Comité d'étude sur la toponymie, une soixantaine d'odonymes* seront modifiés sur 698, le Comité ayant veillé à en réduire le nombre le plus possible. En fin de compte, seulement 969 ménages et 61 places d'affaires seront touchés. ■

* Odonyme : terme de toponymie qui comprend la partie générique du nom de la voie de communication (boulevard, rue, avenue) et la partie spécifique (Labelle, Saint-Georges, etc.).



Les nouvelles adresses entreront en vigueur officiellement le 1^{er} janvier 2003. Une campagne d'information sera lancée à la fin de l'été.

Plus d'abonnés que jamais !

Trois bibliothèques gratuites pour le prix d'une

Dans la nouvelle ville, les citoyens s'abonnent gratuitement à la bibliothèque et ils ont accès à trois établissements au lieu d'un. Tout un changement : certains abonnés réalisent une économie annuelle de 200 \$!

Voilà sans doute pourquoi les inscriptions ont augmenté plus vite que les meilleures prédictions. La comparaison des statistiques pour les mois de janvier 2001 et 2002 est éloquent. Les augmentations d'achalandage ont été de 275 % pour le secteur Bellefeuille, de 366 % pour le secteur Saint-Antoine et de 745 % pour le secteur Saint-Jérôme.

De nombreux services vous sont offerts dans chacune de nos trois bibliothèques et ça ne coûte rien de les découvrir ! ■



Bibliothèque du secteur Bellefeuille
450, rue La Salette
432-1226 ■

Horaire

Du mardi au vendredi : de 13 h 30 à 20 h
Le samedi : de 10 h à 14 h
Le dimanche : de 12 h à 16 h
Fermée le lundi

Services

Livres, revues, disques compacts, vidéo-cassettes, logiciels, Internet, heure du conte, conférences.



Bibliothèque du secteur Saint-Jérôme
185, rue du Palais
432-0569 ■

Horaire

Les dimanche et lundi : de 12 h 30 à 17 h
Les mardi, mercredi, jeudi
et vendredi : de 12 h 30 à 20 h 30
Le samedi : de 10 h à 17 h

Services

Livres, revues, publications gouvernementales, livres parlés, cassettes audio, vidéocassettes, disques compacts, Internet, heure du conte, animation, expositions, conférences, Club de lecture, etc.

Bibliothèque du secteur Saint-Antoine
500, boulevard des Laurentides
431-1388 ■

Horaire

Les mardi et mercredi : de 10 h à 17 h
Les jeudi et vendredi : de 13 h à 20 h
Le samedi : de 10 h à 16 h
Fermée les dimanche et lundi

Services

Livres, revues, Club des aventuriers du livre, conférence et autres activités ponctuelles.



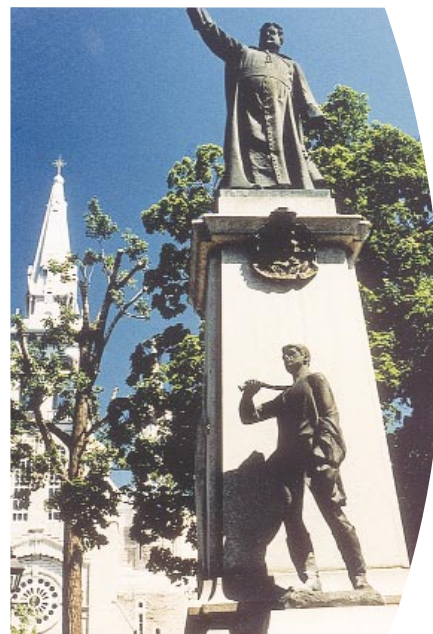
Protégeons notre patrimoine

On a dérobé la statue du curé Labelle !

• La célèbre statue du curé Labelle érigée en 1924 au parc Labelle a disparu... (ou disparaîtra bientôt si ce n'est déjà fait)... des experts en restauration l'ayant dérobée aux outrages du temps ! Elle nous reviendra au terme d'une cure de beauté de trois mois, ses bronzes renforcés et astiqués brillant au soleil, ses granits nettoyés, nantis de nouveaux joints et prêts à supporter l'imposant personnage pour les siècles à venir.

Ces délicats travaux ont été confiés aux spécialistes de Dolléans inc. Art Conservation, connus pour l'excellence des restaurations qu'ils ont réalisées sur des monuments de grande valeur, à Montréal et ailleurs au Québec, notamment sur d'autres œuvres de l'artiste bronzier Alfred Laliberté.

Consciente de la valeur de son patrimoine, la Ville de Saint-Jérôme en prend soin, comme on l'a vu dans ce quartier, justement, où le Vieux-Palais et la cathédrale ont bénéficié de restaurations. ■



Nos élus et gestionnaires en tournée

Une grande superficie à connaître en profondeur.

• Partis de bon matin un samedi de février à bord d'un autobus réservé à cette fin, le maire, les conseillers municipaux, le directeur général, le directeur général adjoint et les directeurs de services de Saint-Jérôme ont fait le tour des secteurs Bellefeuille, Lafontaine, Saint-Antoine et Saint-Jérôme, un territoire de près de 94 km².

Pour les administrateurs originaires de quatre secteurs différents, le but de cette exploration était de se familiariser avec le terrain et de se rendre compte de l'état de certains édifices et infrastructures. La préparation du Programme triennal d'immobilisations était aussi à l'ordre du jour. ■



LES ÉLUS ET LES DIRECTEURS DE SAINT-JÉRÔME ONT EU BEAUCOUP D'AGRÉMENT À FAIRE CETTE TOURNÉE DU TERRITOIRE DE LA NOUVELLE VILLE. POURQUOI NE PAS TENTER L'EXPÉRIENCE À VOTRE TOUR, EN FAMILLE, UN DIMANCHE MATIN ? VOUS SEREZ ÉTONNÉS DE TOUT CE QU'IL Y A À VOIR ET À DÉCOUVRIR !

Transport en commun

dans le secteur Bellefeuille.

• Au cours des prochains mois, une enquête réalisée par Statistique Canada auprès de plus de 400 ménages de la région de Saint-Jérôme permettra de connaître et de préciser les besoins de la population en matière de transports en commun, en particulier dans le secteur Bellefeuille, où les citoyens sont nombreux à exprimer leur hâte de bénéficier d'un tel service. Le nouveau plan de transport pour le territoire de la nouvelle ville inclura le train de banlieue et contribuera à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens, facilitant de manière efficace et économique les déplacements quotidiens des travailleurs et des étudiants, comme ceux des usagers occasionnels. ■

Le Saint-Jérôme

est le bulletin d'information de la Ville de Saint-Jérôme. Il est distribué à toutes les adresses de la ville.

Vol. 1 – n° 1

Rédaction : Louis Parent,
Jean-Paul Lalonde

Photos : Photo CDM
et Ville de Saint-Jérôme

Conception graphique et montage :
Groupe CJB inc.

Impression : Repro Litho
sur papier Rolland

Téléphone : 436-1511

Site Internet : www.ville.saint-jerome.qc.ca

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2002